



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Sciences du langage

de l'Université Paris 8 – Vincennes
Saint-Denis

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Créteil

Etablissement déposant : Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sciences du langage

Domaine : Sciences humaines et sociales et Arts, lettres et langues

Demande n° S3MA140007328

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis.

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Le projet pédagogique de ce master est de développer les connaissances théoriques et appliquées dans le domaine des Sciences du Langage envisagé comme une branche des sciences cognitives. Il se divise en trois spécialités (*Linguistique et psycholinguistique* (LPL), *Didactique des langues* (DDL), *Langue des signes française et interprétation* (LSFI)) et un total de cinq parcours (pour LPL : 1. Linguistique Formelle et Comparative (LFC) et 2. Acquisition et Psycholinguistique (APL) ; pour DDL : 3. parcours recherche Didactique des Langues-Recherche (DDL-R) et 4. Linguistique et Didactique d'une Langue Etrangère (LDLE), et un parcours à finalité professionnelle 5. Didactique des Langues-Professionnel (DDL-P)). L'offre est variée et originale, s'appuie sur une équipe d'enseignants de rayonnement scientifique national et international, et vise l'acquisition de compétences diverses et adaptées. Le positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique est détaillé pour les spécialités, mais non pour la mention. L'information concernant les flux, les taux d'échec et l'insertion professionnelle est de même fournie pour les spécialités. On note le développement de modalités d'accompagnement (processus de recrutement, évaluation des enseignements par les étudiants). Le pilotage de la mention est assuré par un jury commun et un comité de perfectionnement.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'offre pédagogique intègre des spécialités originales. La formation de jeunes chercheurs tout comme la formation de professionnels dans les domaines de l'enseignement et de la diffusion des langues étrangères et dans celui de l'interprétation en Langue des signes Français-LSF, est centrale dans cette offre. Toutefois, les rapports entre les spécialités ne semblent pas toujours articulés. La formation bénéficie d'un environnement scientifique de bon rayonnement, la mention étant adossée à une Unité Mixte de Recherche CNRS - Paris 8, à laquelle appartient la majeure partie de son équipe pédagogique et à l'unité de recherche LAPS de L'EA 1569 (Transferts Critiques et Dynamiques des Savoirs). Cependant ce que les étudiants en retirent n'est pas expliqué. Les taux d'échecs sont élevés et varient selon les spécialités de 42 % à 71 % quand les données sont disponibles. On peut regretter une information lacunaire sur l'insertion professionnelle, sauf dans le cas de la spécialité *Langue des Signes Française et Interprétation* qui déclare des taux de 100 %. Une impression d'hétérogénéité inter-spécialités se dégage. Le pilotage de la mention est soutenu par des mécanismes adéquats comme le comité de perfectionnement. Le positionnement dans l'environnement régional est unique.

- Points forts :

- Souci des étudiants (processus de recrutement par questionnaires).
- Adossement scientifique de grande qualité.
- Partenaires scientifiques et professionnels visibles et de qualité.

- Points faibles :

- Hétérogénéité de la mention.
- Taux d'échec élevés.
- Manques d'information dans le dossier et imprécisions.

Recommandations pour l'établissement

Il y aurait lieu de réfléchir plus avant à la façon d'intégrer les spécialités en une mention plus cohésive.

On suggérerait à l'établissement d'organiser des journées de formation pour le montage des dossiers d'évaluation afin que ceux-ci donnent toute l'information utile à leur appréciation.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : A

Evaluation par spécialité

Linguistique et psycholinguistique

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : -

ENS Ulm.

Délocalisation(s) : -

ENS Ulm.

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : -

- Présentation de la spécialité :

La spécialité a pour objet un enseignement de linguistique théorique principalement dans des approches formelles, en lien avec la modélisation et la psycholinguistique. La spécialité s'insère dans un environnement ayant un bon rayonnement scientifique, mais il n'est pas précisé comment cela bénéficie aux étudiants du master. Les perspectives d'employabilité ne sont pas précisées et les étudiants poursuivraient surtout en doctorat (non chiffré), sans que la préparation pour le troisième cycle soit clairement présentée. Même si on note certaines modalités de recrutement et d'accompagnement (rapports avec d'autres universités, description détaillée des critères de recrutement, possibilités de stages dans le laboratoire), les flux restent faibles (entre 15 et 23 selon les années) et les taux d'échecs sont très importants (entre 58 % et 71 %). Il n'y a pas de données sur l'insertion professionnelle et la poursuite en doctorat n'est pas quantifiée. La façon dont ces problèmes seront résolus par l'équipe de pilotage n'est pas explicitée.

- Appréciation :

Malgré le rayonnement de l'environnement scientifique, la spécialité fait face à des problèmes graves qui menacent sa survie. Les flux faibles, les taux d'échecs très élevés, et l'absence de perspectives d'employabilité posent des questions sérieuses. On peut se demander si ces questions sont bien perçues par l'équipe pédagogique qui écrit que « il est même souhaitable que le nombre d'inscrits soit raisonnablement bas ».

- Point fort :

- Rayonnement de l'environnement de recherche.

- Points faibles :

- Taux d'échecs très importants (autour de 65 % en moyenne).
- Flux faibles (autour de 20 étudiants par année).
- Réflexion insuffisante sur l'utilité professionnelle de la spécialité.

Recommandations pour l'établissement

Malgré ses efforts dans le sens de l'accompagnement des étudiants, la spécialité fait face à des problèmes graves. Les flux relativement faibles, les taux d'échec et l'absence de perspectives d'employabilité devraient amener à réfléchir à une transformation de la spécialité. A cette occasion, la question du degré d'intégration entre cette formation et les deux autres spécialités pourrait être posée.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B

Didactique des langues étrangères

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Paris 8 Saint-Denis.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

KU Lublin ; PGCE avec University of Cumbria et University of Glasgow.

- Présentation de la spécialité :

La spécialité vise le développement des connaissances théoriques et appliquées dans le domaine de la didactique des langues. Elle comprend trois parcours dont deux se tournent vers la recherche, Didactique des Langues-Recherche et Linguistique et Didactique d'une langue étrangère, et un vers la professionnalisation, Didactique des Langues-Professionnel. La spécialité ne semble pas proposer de formation en didactique proprement dite (préparation et gestion d'enseignement). L'encadrement de la formation par la recherche n'est pas précisé. Les étudiants pour moitié d'origine étrangère représentent un flux satisfaisant, mais légèrement déclinant (de 48 à 41 sur la période) et le taux de réussite est en évolution positive, même si le pourcentage d'échecs est assez élevé (à 42 %). L'ouverture sur l'international apparaît avec le double diplôme avec Lublin et la possibilité de préparer le PGCE (*Post-Graduate Certificate of Education*) britannique. L'information n'est pas fournie concernant la sortie du diplôme et l'insertion professionnelle, car « ce suivi ne peut pas être assuré par les enseignants (déjà surchargé par l'encadrement de mémoires de M1 et M2, et le travail administratif lié au master) ».

- Appréciation :

La spécialité donne une offre de formation variée, même si elle ne se distingue pas par une innovation pédagogique notable. La formation par la recherche se fait par le biais du mémoire, de l'invitation à participer à des événements de recherche, mais la façon dont cette participation est évaluée n'est pas précisée. L'information manque pour établir si ce sont les étudiants qui doivent trouver leurs propres stages. L'impact réel de l'ouverture à l'international est difficile à apprécier en l'absence de données. Le taux d'échec est élevé, et aucune information n'est fournie sur l'insertion. Ces lacunes suggèrent que le pilotage bénéficierait d'une évaluation de la part de l'équipe pédagogique.

- Point fort :

- Perspectives internationales intéressantes.

- Points faibles :

- Taux d'échec importants (entre 42 % et 58 %).
- Manque d'information sur l'insertion professionnelle.
- Enseignements didactiques peu innovants.

Recommandations pour l'établissement

Il serait opportun de réfléchir aux modalités de pilotage, afin de combler les déficits informationnels et d'encourager la réussite des étudiants.

On pourrait évaluer l'opportunité de simplifier l'architecture de la spécialité et d'accroître les mutualisations avec d'autres spécialités.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B

Langue des signes française et interprétation (LSFI)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Paris 8 Saint-Denis.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité vise le développement des connaissances théoriques et appliquées dans le domaine de la Langue des Signes Française et propose un parcours professionnel et un parcours recherche. Ces derniers préparent respectivement à l'insertion dans le domaine de la traduction et de l'interprétariat pour les malentendants et à la poursuite en doctorat. Néanmoins, la manière dont la spécialité prépare à la recherche n'est pas pleinement articulée. Les flux sont relativement faibles avec de très importantes variations (entre 14 et 37). Les taux de réussite varient de 50 % à 76 %. La mobilité internationale n'est pas pertinente du fait de la nature nationale de l'objet. La préparation au monde professionnel se manifeste par les liens avec la communauté sourde et des stages dans les milieux concernés, d'une durée de 195 heures dans le parcours recherche à 341 heures dans le parcours appliqué. L'insertion professionnelle est réalisée à 100 % des diplômés l'année suivante. Les modalités de suivi des étudiants par l'équipe pédagogique ne sont pas explicitement exposées.

- Appréciation :

Le projet pédagogique est clair et reflété par les enseignements. La façon dont la spécialité prépare à la recherche passe par le mémoire et quelques enseignements mutualisés avec les autres spécialités, qui pourraient être plus nombreux pour renforcer la visibilité de la spécialité, la formation par la recherche et la cohérence de la mention. Les liens avec la communauté sourde sont un élément très positif. La pertinence sociale et l'intégration professionnelle sont excellentes. En dépit de cela, le suivi des étudiants semble inégal comme le suggèrent les variations dans les taux de réussite. Le lien avec la recherche est réduit, comme l'est l'interaction avec les autres spécialités.

- Point fort :

- Bonne visée professionnelle.

- Points faibles :

- Suivi des étudiants insuffisant.
- Rapport avec la recherche faible.
- Rapport avec les autres spécialités ténu.

Recommandations pour l'établissement

Il serait opportun de réfléchir à des mécanismes de suivi des étudiants pour assurer un taux de réussite plus stable.

On pourrait améliorer la présence dans la maquette de la recherche appliquée et théorique. Cela pourrait se faire en envisageant l'opportunité de mutualiser davantage avec les autres spécialités pour assurer la visibilité de la formation et la cohérence de la mention.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A+
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Monsieur Jean Marc GEIB
Directeur de la section de la formation et des
diplômes
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Saint Denis, le 13 septembre 2013

Monsieur le président, Cher collègue,

La direction de l'établissement ainsi que les porteurs de projets ont pris connaissance des évaluations des licences, des licences professionnelles et des masters réalisées par vos équipes.

Ces évaluations ont fait l'objet d'un examen attentif. Dans un contexte de profonde mutation et d'importants changements concernant notamment les appellations et les règles d'accréditation/habilitation des diplômes, j'ai souhaité que les collègues considèrent avec la plus grande attention vos remarques et que les évolutions attendues par l'AERES soient étudiées et intégrées aux projets.

Je vous prie de trouver ci-après les commentaires que je suis en mesure de vous apporter sur ces évaluations.

Tant pour les licences que pour les masters, une majorité des évaluations soulignent l'insuffisance de suivi des anciens étudiants, tant en termes de poursuite d'étude ou de réorientation que d'insertion professionnelle. Nous sommes conscients de cette faiblesse et de la nécessité d'accroître nos efforts, pour renouveler les modes opératoires en matière de suivi des cohortes. Sur ce point particulier, les réflexions entamées ainsi que certaines initiatives locales laissent penser que l'échelle la plus appropriée pour assurer ce suivi est celle des formations elles-mêmes (ou des parcours), afin de garantir la réactivité et de meilleurs taux de réponse aux enquêtes. Le suivi des étudiants sur le plan statistique mais aussi qualitatif tout au long du parcours, en termes d'orientation, de professionnalisation et d'insertion sera une priorité dans le projet 2014.

En ce qui concerne le pilotage des formations, l'inexistence ou le fonctionnement défectueux des conseils de perfectionnement, j'observe que la critique concerne nombre de projets. Les conseils de perfectionnement vont faire l'objet d'une révision approfondie, à l'occasion de la refonte des statuts de l'établissement sur lesquels nous nous penchons activement.

Pour nourrir la réflexion et le travail des équipes, nous avons noté les nombreuses recommandations relatives à l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants. Si certaines de nos formations ont une longue expérience en la matière, il est incontestable que cette pratique est insuffisamment intégrée. Les outils d'évaluation des conditions d'études et des enseignements doivent être introduits au cœur des formations ; certaines sont un exemple, portées par l'IDEFI CréaTIC, incluant l'évaluation dans le contrat pédagogique.

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Concernant les licences professionnelles, un travail de fond est nécessaire tant en termes de connexion entre cursus, qu'en termes de liens avec les partenaires professionnels et plus généralement de suivi des étudiants.

Un autre chantier nous incombe, évoqué dans de nombreux rapports d'évaluation, inégalement engagé selon les formations : celui de l'alternance. Le service de la Formation permanente et quelques UFR, ainsi que les IUT, ont largement entamé le travail ; il convient à présent de déployer le dispositif à d'autres formations. La nécessité de rebâtir notre offre de formation en masters et de retravailler les maquettes de licence, dans le cadre de la spécialisation progressive du cycle L va nous permettre d'aborder concrètement cette démarche. La mise en place d'une vice présidence « Formation tout au long de la vie » nous y aidera.

En matière de relations internationales, les évaluations relatives à la mobilité sortante des étudiants sont contrastées : s'il s'agit d'un point fort manifeste dans de nombreuses formations, d'autres demeurent en retard dans le développement de partenariats, et leur mise en œuvre. L'une des missions de la vice présidence « Relation Internationale » est d'accompagner ces dernières. Une réflexion en matière de politique des langues s'avère également nécessaire pour mieux accompagner nos étudiants vers l'international.

Je me satisfais enfin que l'AERES porte un regard positif sur les projets pédagogiques et sur l'investissement des équipes dans l'aide à la réussite. Il s'agit en effet d'une priorité. Dans le nouveau contexte de la nomenclature simplifiée et de la spécialisation progressive des licences, nous poursuivrons dans ce sens : projet pédagogique fort, ancré dans le territoire, adossé aux équipes de recherche, faisant place à l'accompagnement personnalisé des étudiants pour les conduire à la réussite et à la poursuite de leurs études.

Remerciant les équipes de l'AERES, pour le sérieux avec lequel elles ont accompli leur mission, j'attire votre attention sur le fait qu'en raison du changement du cadre législatif, un certain nombre de projets évalués au printemps dernier vont être revus et seront mis en œuvre dans un format modifié. J'y vois l'occasion de renforcer le travail de réflexion et de rénovation des pratiques dans le sens de vos recommandations.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'expression de ma haute considération.

Danielle TARTAKOWSKY
UNIVERSITÉ PARIS
La Présidence
VINCENNES SAINT-DENIS

Monsieur le Président de l'AERES,

L'équipe pédagogique du **Master mention Sciences du langage** a pris connaissance des observations formulées par l'AERES et n'a pas souhaité y apporter de réponse.

Pour ma part, je prends acte des recommandations qui concluent le travail des experts.

Avec mes meilleures salutations,

Mme Danielle Tartakowsy
Présidente de l'université Paris 8